

## Le travail de proximité



### Le travail de proximité

Le travail de proximité (TP) est une expression globale décrivant le fait de travailler auprès des personnes dans leur milieu naturel et incluant les réalités tant du **travail de milieu** que du **travail de rue**. Cette expression vise à assurer la cohésion et le lien entre travail de milieu et travail de rue afin que ces formes d'action puissent continuer à partager les principes à la base des approches de proximité développées depuis plus d'une trentaine d'années (D.S.P., 2001).

Houle et Langlois (1998) affirment que «L'approche de proximité est un terme générique utilisé pour tenter d'englober les actions visant à se rapprocher des milieux de vie des personnes visées.». L'approche utilisée est celle de l'«outreach», c'est-à-dire **d'aller vers** des personnes qui pour toutes sortes de raisons vont peu ou pas vers les ressources existantes et souffrent de leur condition en silence ou dans la marginalité. Le travail de proximité constitue une approche non directive reliée au concept d'empowerment. Elle est centrée sur la **relation d'être** et d'aide, et est basée sur l'égalité et le volontariat.

### Le travail de rue

*« L'acte des travailleurs de milieu\travailleurs de rue correspond à une manière « d'être avec » de « poursuivre avec », « d'agir avec » alors que le terme intervention s'associe à un acte professionnel visant à « agir sur » une problématique, à « venir entre » une personne et son problème. La notion de « travail » évoque une action au sens large et global pouvant prendre différentes formes d'implication et s'inscrivant dans une quotidienneté » (Fontaine, 2000, dans D.S.P., Montérégie, 2001).*

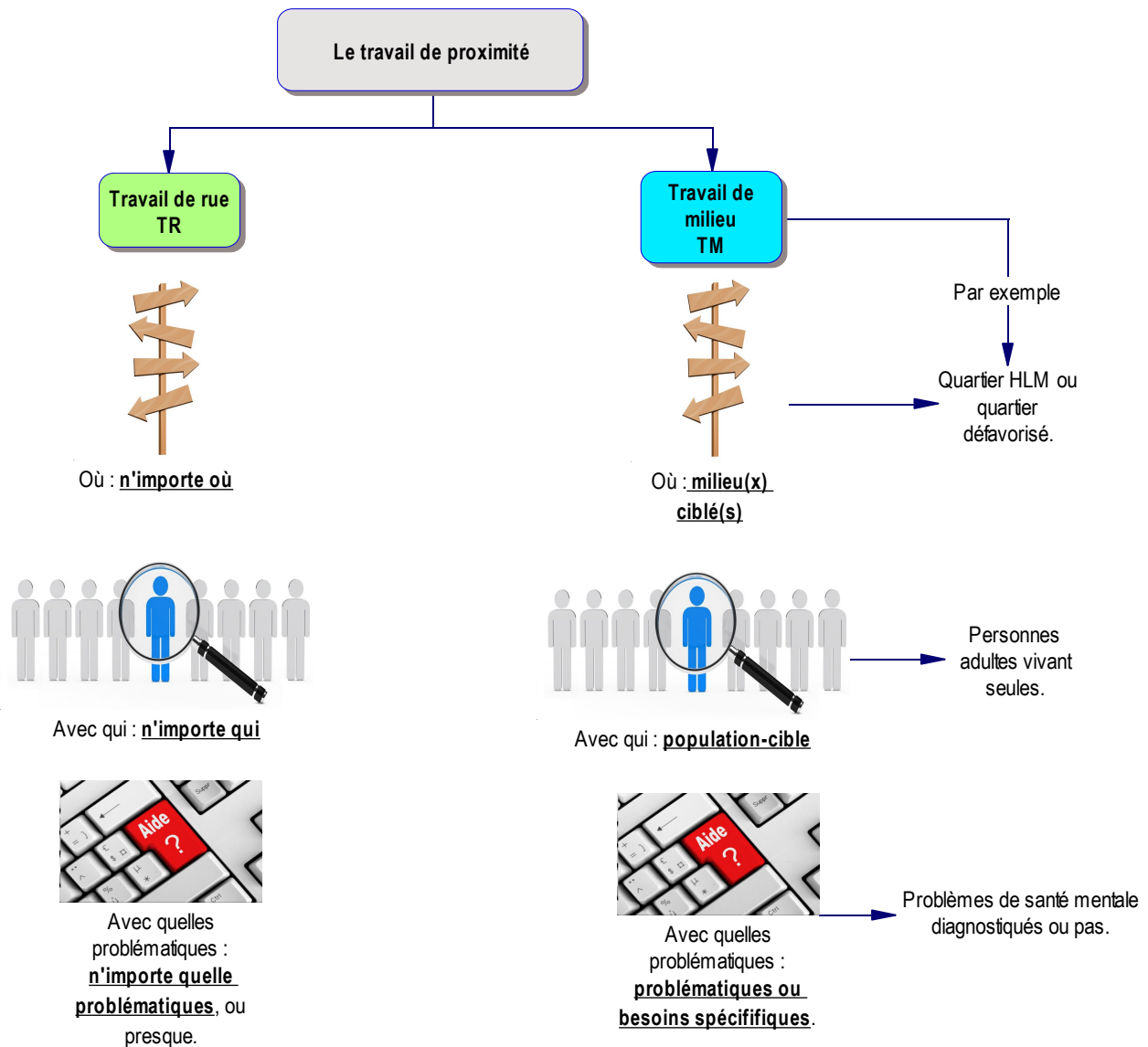
*« Le travail de rue, c'est la répétition de gestes ordinaires que peu de gens se donnent la peine de faire ...»*

### Mission, philosophie et modèle d'intervention

#### La mission

Le travail de rue s'exerce **dans le milieu de vie** des personnes. De plus, contrairement à l'intervenant du milieu institutionnel, le travailleur de rue ajuste son horaire de travail au mode de vie des personnes. Cette proximité le rend accessible et plus disponible pour répondre à leurs besoins (Pharand, 1995). Aussi, en exerçant dans le milieu de vie des personnes, le travailleur de rue **rejoint les gens qui ne sont plus accessibles par le réseau institutionnel** (Pharand, 1995). Il peut ainsi accompagner ces personnes dans leur quotidien et les référer à des ressources spécialisées quand le besoin se fait sentir. Le travail de rue a comme atout d'être «le chaînon manquant des services sociaux» (Lamoureux cité dans Pharand, 1995).

## Principales distinctions entre travail de rue et de milieu



## La philosophie



La pratique du travail de rue s'inscrit dans une vision globale de la personne; le travailleur de rue se concentre davantage sur les personnes que sur les symptômes qu'ils projettent et les étiquettes ou diagnostics qu'on leur accole. En situant ainsi les individus dans leur contexte, le travailleur de rue peut démystifier certains phénomènes sociaux. Si la pratique du travail de rue peut prendre différentes formes, les travailleurs de rue ont en commun cette approche fondamentale : **soutenir** les gens dans leur vécu et les **accompagner** dans leurs démarches en s'intégrant aux espaces et au quotidien des personnes par l'utilisation d'une approche **non répressive et tolérante**.

### Le modèle d'intervention préconisé

L'approche globale suggère que l'individu ne soit pas le seul porteur de son problème éventuel mais que ce soit aussi le fruit d'un déséquilibre entre ce dernier et son environnement. En effet, le contexte économique, politique, social, culturel et familial dans lequel vivent ou ont vécu ces personnes constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être et influe sur leur capacité à exercer du pouvoir sur leur vie. Cette approche considère la personne en difficulté à l'intérieur d'un cadre global où on aborde l'individu dans sa globalité (y compris ses conditions de vie). Il devient donc essentiel de chercher à intervenir directement sur les conditions de vie des gens. Ainsi, dans le cadre de cette approche, le travailleur de rue cherche à **impliquer tous les milieux dans le processus d'intervention** afin de rétablir l'équilibre et de prévenir l'aggravation de la situation.

### But et objectifs

#### But

Offrir une **présence significative constante** dans le milieu de vie des personnes afin de leur apporter de l'**aide** et du **soutien** tout en favorisant la **responsabilisation** et l'**autonomie**.

#### Objectifs

- A) Offrir accompagnement, écoute, soutien, référence et suivis aux personnes le requérant (dans une optique de volontariat) dans leur milieu naturel.
- B) Favoriser le développement des habiletés sociopersonnelles des personnes.
- C) Favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes.
- D) Offrir écoute, références et sensibilisation aux familles et aux proches.
- E) Informer le réseau des organismes et des institutions des besoins prioritaires des personnes dans leur milieu naturel.
- F) Informer et mobiliser la collectivité du territoire visé eu égard à la réduction des facteurs de risques liés au développement des personnes et de l'exclusion.
- G) Favoriser un ajustement continu entre les services offerts à la communauté et les besoins observés.

### Le programme

Le travailleur de rue agit dans un contexte souple, **ajustant ses interventions et ses objectifs en fonction de chaque personne** ou groupe avec lequel il intervient; il devient donc difficile d'établir un programme précis. Par contre, la ligne maîtresse de ses actions l'amène à prioriser la responsabilisation et la prise en charge des personnes en **utilisant les situations quotidiennes** de ces dernières. De façon générale, le travailleur de rue agit à titre d'accompagnateur auprès des personnes, dans leur milieu naturel, et peut ainsi être à l'écoute, référer, soutenir leurs démarches proactives.

## Les moyens préconisés pour atteindre les objectifs

### Actions directes

- Repérer les espaces occupés par des personnes ou des groupes;
- Prendre contact avec des individus permettant l'accessibilité à ces personnes ou groupes;
- S'intégrer dans les groupes;
- Évaluer les priorités d'intervention;
- Transmettre des informations sur des notions de services et de droits;
- Distribuer du matériel préventif tel que dépliants, condoms, seringues et du matériel d'injection;
- Agir sur des besoins d'urgence;
- Accompagner et soutenir les personnes dans les situations de crise.
- Maintenir le lien de confiance des personnes rejointes;
- Accompagner et faire la référence personnalisée vers des services tout en démystifiant le rôle des intervenants sociaux et de la santé.
- Être présent, observateur, attentif soucieux et ouvert.

### Actions indirectes

- Établir et consolider un partenariat avec les principaux partenaires;
- Maintenir et consolider la concertation avec le réseau;

### Les lieux d'intervention



Les principaux lieux d'intervention sont la rue et les autres lieux de rassemblement non structurés (les parcs, les boisés, les lieux publics extérieurs, l'arène, les bars et les appartements, etc.) Les écoles, les organismes communautaires, les maisons de jeunes, et autres milieux structurés sont des milieux de co-intervention où une place prépondérante sera accordée aux accompagnateurs déjà présents dans un souci de partenariat coopératif. De plus, le rôle des travailleurs de rue dans ces milieux se devra d'être complémentaire aux autres services offerts aux personnes. Le travailleur de rue doit dans une certaine mesure garder certains lieux d'intervention

**confidentiels** pour préserver le lien de confiance établi avec les gens rejointes.

## Le contexte temporel

### Durée et stabilité du service de travail de rue

Il est impératif que le travail de rue soit établi sur une base permanente, douze mois par année, afin de permettre au travailleur de rue de maintenir le lien de confiance durement gagné et d'assurer la stabilité des employés. La continuité d'action sur le terrain constitue l'un des facteurs reconnus pour l'efficacité du travail de rue faisant ressortir l'importance de favoriser la continuité du service (Paquin et al., 2001). Il est reconnu que pour être efficace dans sa pratique, le travailleur de rue doit infiltrer graduellement le milieu en assurant une présence régulière en termes de moments et de lieux. Cette étape peut s'avérer délicate et longue à mettre en œuvre.

### Les temps de présence

Les temps de présence (jour, soir, nuit, fins de semaine) doivent être ciblés selon les besoins et réajustés fréquemment.

### Sources :

Le travail de rue au Bas-St-Laurent – Cadre de référence - Regroupement des organismes promoteurs de travail de proximité du Bas-St-Laurent, 2006.

TÉTREAUULT, K. et GIRARD, G. (2007). *Rapport d'évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable?*, Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Ministère de la Sécurité publique.

M. Purcell. Mémoire mauricien sur le travail de rue Préparé et présenté dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du gouvernement du Québec.